

ÉDITO

JEAN-PIERRE LAC,
Président de Lyon Place
Financière et Tertiaire

Voilà, les 30 ans de notre association ont été dignement célébrés !

Cap vers les 40 ans dans un monde en profondes mutations. Mutations qui nous concerneront aussi.

Il sera ainsi de plus en plus critique de mobiliser les énergies de tous. Travailler dur, mais seul, ne suffira plus.

En cela, nos liens renforcés avec les autres Places Financières régionales contribueront à apporter le meilleur des solutions à nos entreprises ; pas de tabou du "Not Invented Here". De même, notre relation avec Paris Europlace nous donne plus de recul sur les réglementations financières et sur l'innovation dans nos métiers ; a contrario, nous contribuons à leurs travaux par notre connaissance du terrain des PME et des ETI.

Cela ne serait rien si nous n'embrassions pas l'ensemble de notre région. Notre association est née à Lyon, se nourrit des compétences grandissantes dans notre Métropole mais elle raterait le coche si elle ne se nourrissait pas, aussi, de ce qui se passe dans les 3 autres Métropoles et dans nos villes moyennes. Lyon et sa métropole rassemblent le quart des entreprises régionales ; il y en a donc 3 fois plus ailleurs.

Ce 45^e numéro de notre lettre d'information traite précisément de sujets qui peuvent intéresser toutes nos entreprises où qu'elles soient, y compris « BERGOUGNOUX à Brioude » ; nul doute qu'une connaissance plus approfondie du secteur du Private Equity l'intéressera !! Étienne BLANC nous fait l'honneur de partager cette première page affirmant ainsi le rôle étendu de notre place financière aux côtés des acteurs régionaux.

Nous assurerons, à travers nos divers réseaux des collectivités locales, des CCI et des syndicats professionnels, une diffusion large de ce document afin qu'il suscite de la sensibilisation et une volonté de contact avec nos travaux. Bien entendu, les acteurs de la Place et leurs 10 000 points de contacts (agences bancaires, cabinets d'expertise comptable et commissaires aux comptes, avocats, notaires, conseils) dans la région seront informés car ils sont nos relais.

Nous vous souhaitons un repos estival réparateur.

LA LOI NOTRÉ A TRANSFÉRÉ AUX CONSEILS RÉGIONAUX LE CHEF DE FILAT DU SOUTIEN À L'ÉCONOMIE.

Des entreprises plus compétitives parce que plus exportatrices, donc innovatrices, sont un vecteur majeur de la croissance économique d'Auvergne-Rhône-Alpes, donc de la création d'emplois.

C'est en cela qu'avec Laurent Wauquiez et Annabel André-Laurent, nous avons fait le choix de consacrer des sommes significatives au soutien de l'économie. En 2017, avec plus de 150 M€, le budget dédié à l'économie a ainsi été multiplié par 3 par rapport à 2016. En complément de la création de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, de nos efforts pour la formation des dirigeants, ou de la simplification de l'accès aux dispositifs de la Région et de ses partenaires, nous intervenons également avec des aides directes pour financer la croissance.

Comme vous le constaterez dans cette lettre, notre région jouit d'une forte présence du « Private Equity ». Nul besoin pour le Conseil Régional de faire le métier du secteur privé, qui est bien fait là où il est fait. En revanche, lorsqu'il y a des « trous dans la raquette », comme c'est le cas dans le financement des petites entreprises innovatrices ou en difficulté, nous n'hésitons pas à intervenir. En 2017, nous avons ainsi souscrit pour plus de 15 M€, aux côtés de Bpifrance et du secteur privé, à la première levée de fonds de FRI RA2 et d'ARAC 3. Ce sont près de 60 M€ qui ont été mis à la disposition de nos entreprises. Et nous poursuivrons nos efforts en ce sens !

Il est important, pour tous, que la Place Financière et Tertiaire régionale puisse mettre en place pour nos entreprises, les moyens de leur croissance. Des banques qui prêtent, des conseils juridiques ou financiers qui les accompagnent, sont un prérequis dont nous constatons l'amélioration. Mais nous avons besoin de la présence de plus d'investisseurs privés régionaux, nationaux et internationaux intéressés par la 7^e région économique européenne. Charge à nous, collectivement, de créer les véhicules accueillant ces investissements et les dirigeants vers nos entreprises.

Si nous avons réalisé des économies conséquentes dans le fonctionnement du Conseil Régional, c'est bien pour laisser plus de place à l'investissement, en particulier lorsqu'il y a besoin d'une impulsion. C'est bien là le rôle de l'argent public ; à condition qu'il soit géré professionnellement.



TRIBUNE

ÉTIENNE BLANC,
1^{er} Vice-Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LE BOOM DU CAPITAL INVESTISSEMENT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Jamais le soutien au développement des entreprises régionales par le biais du "Private Equity" n'avait été aussi dynamique. Avec près d'une cinquantaine de fonds sur son territoire, la région Auvergne-Rhône-Alpes est motrice en France. Pour autant, le mécanisme du capital investissement reste encore méconnu des PME : très souvent, elles ne savent pas comment l'appréhender et gardent le réflexe du seul emprunt bancaire pour accompagner leur développement. Une démocratisation s'impose !

QUELS FONDS D'INVESTISSEMENTS EN RÉGION ?

L'un des tous premiers groupes de capital investissement indépendant en France, Siparex, fondé en 1977 à Lyon, a fait des émules. Pas simple aujourd'hui, même pour des spécialistes de la finance, de dresser un panorama complet des fonds existants en Auvergne-Rhône-Alpes tant le marché est vaste et éclaté, et le profil de la cinquantaine de sociétés de gestion existantes varié. Sans même parler des intervenants nationaux et régionaux qui considèrent notre région très attractive et s'y implantent (Eiffel, Muzinich, Lyxor, La Française, Financière d'Uzès...) et les nombreux business angels (environ 600 personnes) qui se montrent très actifs auprès des start-ups. Tentons cependant une rapide cartographie :

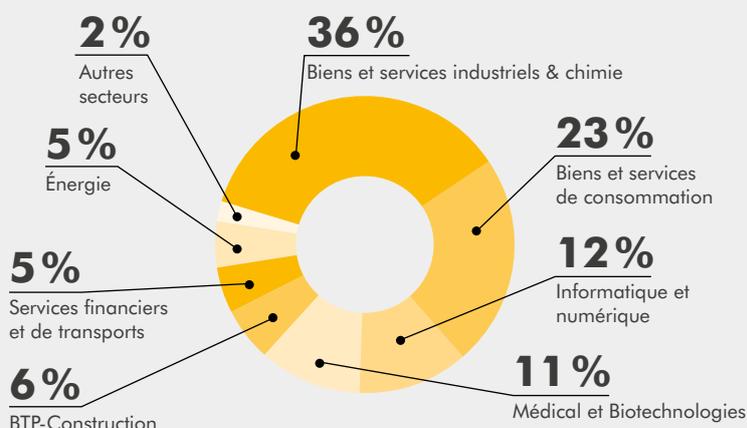
- **Localisation** : la plupart des sociétés de gestion sont implantées dans la Métropole lyonnaise, mais aussi à Grenoble et Clermont-Ferrand.
- **Taille du ticket** : de 50 k€ à plusieurs centaines de millions d'euros.
- **Profil des sociétés de gestion** :
 - des professionnels de la gestion de fonds privés (une quinzaine, dont Siparex, Sofimac...),
 - des fonds de banques (une douzaine, dont Bpifrance comme "fonds de fonds" et des filiales de banques telles que CM CIC Investissements),
 - des family offices (au moins quatre, dont Evolem, Aquasourça, Dentressangle Initiative...) : services visant à gérer le patrimoine d'une famille sur plusieurs générations,
 - des corporate ventures (au moins deux : Mérieux Développement, SEB Alliance...) : investissement d'une entreprise dans une autre, par exemple prise de participation d'une grande entreprise dans une start-up innovante),
 - des fonds public-privé (tels que FRI RA2, ARAC 3),
 - des fonds privés créés par des personnalités du secteur (MFGI, Orfite, LGAM...), absents des secteurs Amorce et Développement (considérés trop risqués).

50

sociétés de gestion implantées en AURA, de loin la région la plus active après l'Île-de-France

- **Durée de l'investissement** : 5 à 7 ans en moyenne mais cela peut être plus long.
- **Au moins 6 sociétés de gestion de fonds ouverts** aux professionnels et/ou au grand public (Siparex, FRI RA, Kreaxi, Sofimac, Partenaires Croissance, Archimède).

Activité des entreprises régionales soutenues



DÉFINITION PRIVATE EQUITY

Né après la Seconde Guerre Mondiale aux États-Unis, le "Private Equity", plus connu en France sous le terme de "Capital Investissement", est une forme privée d'investissement dans des entreprises généralement non cotées, souhaitant financer leur développement par un apport de capitaux non-publics. On parle d'investissement privé car à la différence des titres boursiers disponibles sur les marchés financiers, les participations de l'industrie du Private Equity ne sont pas cotées et sont détenues par des fonds spécialisés dans ce type d'investissement. Ces derniers investissent dans un portefeuille d'entreprises qu'ils accompagnent dans leur expansion et leur transformation sur une période allant généralement de 5 à 7 ans.

Taille des montants reçus (2016)





En France, l'industrie du "Private Equity" est un solide facteur de croissance pour les PME françaises, avec plus de 5 000 entreprises actuellement accompagnées par des fonds de capital investissement. Avec près de 57 % des deals réalisés, le continent nord-américain est le plus actif dans l'industrie du PE, suivi par l'Europe (36 %) et le reste du monde (7 %).

LES CHIFFRES DU PRIVATE EQUITY EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES*

2^e région de France en nombre d'entreprises aujourd'hui accompagnées par le biais du capital investissement français à fin 2016 (831 sociétés, soit 11,5 % du total national)

3/4 sont des start-up et PME, 1/4 sont des ETI et 1 % des grandes entreprises non cotées

56 % soutenues en capital-développement, 17 % en capital-innovation et 26 % en capital transmission

2/3 des capitaux levés sont d'origine française

784 M€ investis par les fonds d'investissements régionaux auprès de 107 entreprises au 1^{er} semestre 2017 (nombre stable)

7,3 M€ Le ticket moyen accordé aux entreprises bénéficiaires en région (en hausse de + 23 % au 1^{er} semestre 2017)

14 % des montants investis par les Business Angels en France en 2016 l'ont été en AURA (2^e région française)

*Source : Étude France Invest 2017 sur le Capital Investissement en Région Auvergne-Rhône-Alpes

QUESTIONS À XAVIER CHAPPELON

Président du Directoire du fonds FRI Auvergne-Rhône-Alpes et Délégué Régional France Invest



« Aux côtés d'une cinquantaine de fonds d'investissement sur son territoire, le FRI a-t-il encore sa place en Auvergne-Rhône-Alpes ? »

« Oui, plus que jamais ! Depuis 2011, nous avons investi dans 33 entreprises de la région qui, pour certaines, ont rencontré une difficulté conjoncturelle (baisse d'activité, endettement lourd, transmission compliquée...), que nous avons aidées à rebondir. C'est la vocation de notre fonds public-privé, adossé à Siparex, qui joue pleinement son rôle de soutien de l'économie régionale sur un segment du capital investissement déserté par les fonds de gestion traditionnels. Preuve de la dynamique actuelle, nous avons lancé au début de l'année un second fonds avec un objectif de 45 M€ (le 1^{er} est doté de 30 M€). Nous accompagnons 7 à 8 entreprises par an (sur 70 éligibles), principalement dans l'industrie, avec un ticket compris entre 300 k€ et 1 M€. C'est un point d'ancrage suffisant la plupart du temps pour que l'entreprise passe le cap. »

Les dirigeants des PME sont-ils bien au fait du dispositif ?

« C'est toute la difficulté que nous rencontrons, car trop souvent, ils nous sollicitent trop tard, lorsque la situation financière de l'entreprise est critique. Le FRI est de mieux en mieux identifié, mais il reste du chemin à faire. Le vrai souci est plutôt d'ordre culturel : trop de dirigeants craignent d'ouvrir leur capital, par peur de perdre leur indépendance. Vouloir tout financer avec de la dette bancaire, c'est dans certains cas suicidaire quand on a besoin de se (re)développer. Sans doute parce que méconnu, le Private Equity suscite encore une certaine méfiance voire défiance. Nous avons une vaste action de sensibilisation et de pédagogie à mener, en nous appuyant

notamment sur les conseils financiers de l'entreprise (expert-comptable, avocat...). »

Est-ce justement le rôle de l'association France Invest dont vous coordonnez le pilotage régional depuis le mois d'avril ?

« C'est une des missions de notre association, qui fédère 95 % des professionnels du capital-investissement en France. Ma mission va notamment consister à relayer les informations, réflexions, attentes, du national vers la région et vice-versa, ainsi qu'à nouer des liens plus étroits avec d'autres structures pilotes telles que Lyon Place Financière et Tertiaire. Nous avons tout intérêt à œuvrer de concert pour le développement de l'économie régionale. »

Le capital investissement, c'est l'avenir de nos PME ?

« C'est l'une des clés de la croissance pour un certain nombre de PME, qui les aidera à renforcer leurs fonds propres et à devenir pour certaines des ETI. Il y a beaucoup de conseils avisés et de compétences dans les structures de Private Equity régionales, qui ne se contentent pas d'injecter de l'argent dans les PME mais aussi accompagnent le management pour permettre à l'entreprise de croître et de prendre de la valeur. C'est un vrai deal "gagnant-gagnant", avec également le soutien en financement des banques et de Bpifrance qui investit aussi dans les fonds régionaux, et dont la participation est un gage de crédibilité pour ceux qui l'obtiennent. Dans le même temps, il y a de plus en plus d'argent disponible pour le financement des entreprises en région, donc à terme un plus grand nombre d'entre elles pourront en bénéficier. »

POUR ALLER PLUS LOIN : DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS LPFT EN 2018

Initiatrice de réflexions, débats et idées autour de l'environnement financier de l'entreprise, Lyon Place Financière et Tertiaire publie deux guides en lien avec le thème du capital investissement :



- **9 idées reçues sur l'ouverture du capital : cap ou pas cap ?** Sorti en mars, ce document de référence démystifie les conséquences de la décision d'ouvrir son capital. Il est le fruit des regards croisés de professionnels du droit, de la finance et du chiffre, enrichi de témoignages de chefs d'entreprises ayant osé la démarche. Déjà un incontournable !

À télécharger sur www.lyon-finance.org

- **LBO : 9 idées pour réussir.** La conférence-débat "LBO et transmissions : faut-il se réjouir ou s'inquiéter d'un marché très porteur ?" organisée début février dernier par LPFT avec le conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables a été une telle réussite qu'il a été décidé d'en faire une publication pédagogique et opérationnelle. Public cible : les dirigeants qui s'interrogent sur l'opportunité et les enjeux liés à une opération de LBO. Parution prévue en septembre 2018.

- **Et aussi... Chiche, j'ouvre mon capital !** (2016). Réalisé en partenariat avec le Medef, 50 pages pour comprendre l'intérêt d'ouvrir son capital, découvrir les solutions existantes et trouver des conseils pratiques et de mise en œuvre, avec le témoignage de chefs d'entreprises.



L'IMPORTANCE POUR LE DIRIGEANT DE SE FAIRE ACCOMPAGNER

PDG de Pollen Metrology, start-up créée en septembre 2014 à Moirans (38), Johann Foucher a suivi la formation "Finance - Levée de fonds" proposée par la Région et le Medef Auvergne-Rhône-Alpes. Une démarche salubre selon lui.

Le besoin. Nous avons conçu un logiciel d'intelligence artificielle pour le développement de matériaux à haute performance (semi-conducteurs, nano-matériaux, matières premières et poudres...), une innovation de rupture qui suscite un fort intérêt sur le marché, en particulier aux États-Unis. L'enjeu, si on veut percer et prendre un avantage concurrentiel, c'est d'aller vite. Cela veut dire doubler notre effectif (36 collaborateurs visés en 2019) et passer de la phase test clients à la commercialisation en 2019. C'est à cette fin que j'ai souhaité effectuer une levée de fonds en 2017, après avoir investi 500 k€ au démarrage sur mes deniers personnels, emprunt bancaire et Bpifrance.

La difficulté. J'ai un doctorat en physique des plasmas, pas en ouverture de capital ! Plus je me suis renseigné sur le sujet, plus je me suis senti perdu, tellement il existe de portes d'entrée et de solutions. Par où commencer ? Avec qui ? En l'absence de "guichet unique", ce n'est pas simple de faire le tri. J'ai eu la chance d'être contacté par le Medef, qui m'a proposé de suivre une formation dédiée à la levée de fonds élaborée en partenariat avec le Conseil Régional AURA dans le cadre d'Ambition PME.

Déroulement. Le cursus a duré 3 mois à partir de mai 2016, à raison d'une à deux journées par mois en collectif + 9 demi-journées avec un spécialiste de la levée de fonds qui m'a aidé à bâtir mon "kit ouverture de capital" avec business plan, prévisionnel financier détaillé et "pitch" investisseurs. Ce programme a été extrêmement bénéfique et m'a permis de démarcher des investisseurs à partir de novembre 2016.

Résultat. L'un des premières choses que j'ai faites, c'est recruter un directeur financier à temps partagé rencontré dans le cadre de

la formation afin de bâtir un dossier solide, plutôt que m'appuyer sur un leveur de fonds. Au final, deux fonds dont un lyonnais nous ont suivis (Kréaxi à Lyon et Siparex XAnge à Paris), ainsi que 3 business angels à Paris et aux USA, pour un total de 2 M€. Rétrospectivement, je ne vois pas comment j'y serais arrivé sans cet accompagnement. J'ai autant gagné en confiance que maturité sur le sujet et j'envisage désormais un second tour de table pour gagner plus de parts de marchés !

LA FORMATION "FINANCE-LEVÉE DE FONDS" EN CHIFFRES

270 entreprises accompagnées

30 M€ levés en 4 ans

50 % des entreprises accompagnées lèvent des fonds

130 emplois directs créés

1 des 20 programmes du dispositif Ambition PME qui vise à conseiller, former et accompagner les dirigeants de TPE et PME (stratégie, export, environnement, innovation, numérique, RH...) pour doper leur croissance (2 160 bénéficiaires depuis 2016)

LES 4 FORMES DU PRIVATE EQUITY

- **Le Capital Risque ou Capital Innovation** : orienté vers les start-ups innovantes ayant un potentiel prometteur. La société cible est encore très jeune et en phase de développement, mais présente une espérance de croissance très forte pour les années à venir.
- **Le Capital Développement** : destiné aux PME ayant déjà atteint un certain stade de développement et qui cherchent à financer leur croissance. Il s'agit le plus souvent de futures ETI qui ont besoin d'investissements importants pour se développer à l'international, renforcer leurs équipes, lancer de nouveaux projets d'envergure...
- **Le Capital Retournement** : tourné vers des entreprises en restructuration qui possèdent des leviers de création de valeur préalablement identifiés par les potentiels repreneurs.
- **Le Capital Transmission** : porte sur un moment clé de la vie de l'entreprise, lorsqu'un changement de propriétaire intervient. Les fonds vont mettre à disposition leur savoir-faire stratégique, juridique, financier et humain au profit de l'entreprise cible pour gérer cette situation déterminante pour l'avenir de l'entreprise.

Le financement par l'apport de capitaux privés est un levier de croissance très important pour les entreprises qui cherchent à se développer. En plus de l'apport de capitaux privés, les fonds vont s'inscrire dans une vision long terme du développement de l'entreprise en apportant des moyens humains ainsi qu'une expertise stratégique pointue.



QUELLES SOLUTIONS POUR LES PETITES PME ?

Membre du Directoire de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Didier Bruno a pris la tête d'un groupe de travail LPFT chargé d'identifier des pistes pour rendre le Private Equity plus accessible aux plus petites entreprises.

Constat. L'économie régionale est portée par 33 000 entreprises situées entre 0,75 et 15 M€ de CA et moins de 3 000 au-delà de 15 M€. L'intérêt du Private Equity pour les PME est important : consolider les fonds propres de l'entreprise, assurer son développement et faciliter la transmission. Les plus petites PME sont souvent très bien équipées au niveau bancaire mais méconnaissent le Private Equity... qui ne s'intéresse pas forcément à elles. La raison : le travail demandé en amont aux sociétés de gestion (dealflow, étude et sélection des dossiers) n'est pas proportionnel à la taille du ticket. La majorité des sociétés de gestion réalisant leur chiffre d'affaires annuel sur quelques opérations, elles privilégient souvent des projets d'envergure.

Accompagnement du dirigeant. Il y a pourtant un vaste terrain de jeu à explorer pour le Private Equity auprès de PME dès 1 M€ de chiffre d'affaires, à condition de repenser les schémas de fonctionnement traditionnels. La priorité : ouvrir le chantier "pédagogie", essentiel pour créer une relation de confiance sans laquelle aucun deal ne sera possible ; et mieux accompagner le dirigeant sur son ambition et la vision stratégique, afin d'opérer des transformations essentielles pour la croissance de l'entreprise. Pour ce type de clientèle, la dimension humaine est prépondérante.

Pour autant, toutes les entreprises ne sont pas éligibles.

Prochaines étapes. Parmi les pistes en cours d'étude par le groupe de travail : la diminution des coûts de gestion et l'évolution de l'approche du risque par les sociétés de gestion ; la réorganisation de la collecte de l'épargne des institutionnels, entreprises et particuliers ; l'émergence de nouvelles formes de distribution et évolution des offres aux entreprises (equity, dette...).

LE GROUPE DE TRAVAIL "FONDS RÉGIONAUX"

Il comprend **Guillaume Albergère** (Banque de France), **Éric Baroin** (Fiducial by Lamy), **Jean-Pascal Brivady** (EM Lyon), **Didier Bruno** (Caisse d'Épargne Rhône-Alpes), **Laurent Jaffres** (Vivienne Investissements), **Jean-Pierre Lac** (LPFT), **Jean-Pierre Lach** (Piman), **Frédéric Maurel** (Mazars), **Sandrine Pernette** (Région AURA), **Sébastien Touvron** (Kreaxi), **Nadia Saïd** (Groupama), **Béatrice Varichon** (LPFT) et **Matthias Vuillemet** (Fiducial by Lamy).

RENCONTRES DU 3^E TYPE

Pour ses 30 ans, Lyon Place Financière et Tertiaire a lancé ses nouvelles Rencontres de la Place réservées à la communauté sous forme d'un petit déjeuner chez un adhérent. Et le succès est bien réel !

En 30 ans, LPFT n'a cessé de développer ce vivier de compétences et cette diversité d'expertises où chaque adhérent prend et donne sa part. Mais être pionnier d'un modèle singulier impose des devoirs dont celui de se renouveler en permanence. « Le programme des conférences affiche déjà une bonne quarantaine de rencontres annuelles autour du financement et de l'accompagnement des entreprises, souligne le Président **Jean-Pierre Lac**. Mais il manquait une occasion de se retrouver autour d'un concept plus intime qui développe, entre adhérents, l'interconnaissance et le sentiment d'appartenance. » Ce concept, ce sont les Rencontres de la Place. Des petits déjeuners chez un adhérent, en fonction de son actualité : « Le timing est volontairement serré, de 8 à 9 heures 30, avec un schéma bien rôdé : accueil, petit déjeuner, présentation de l'adhérent, échanges », explique **Béatrice Varichon**, Déléguée Générale. Six Rencontres ont déjà eu lieu. Et la formule recueille un satisfécit général. De quoi inciter à venir la découvrir...

KEY FIGURES 2018

Lancement en avril de la publication "Key figures 2018" qui offre à l'international toutes les clés pour comprendre et promouvoir l'attractivité d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cet événement a eu lieu à la CCI régionale avec son Président **Philippe Guérard** en tête, et en présence de représentants du Barreau, de l'Ordre des Experts Comptables, de la Compagnie des Commissaires aux Comptes et des Banques.

À télécharger sur www.lyon-finance.org



LES PROCHAINES RENCONTRES

PWC

À l'occasion de son récent emménagement dans les nouveaux locaux de l'Hôtel Dieu, présentation de l'équipe régionale et de sa stratégie d'accompagnement des entreprises régionales.

Solvay Group

Les projets de développement du groupe à Lyon et en Métropole et sa réorganisation, le pilotage des activités monde des services supports.

DES RENCONTRES PUISSANCE 5

Siparex (janvier)

L'un des tout premiers groupes de capital investissement français indépendants adapte en permanence sa vision dans un marché



en mouvement perpétuel. Nouveaux bureaux et exposition visionnaire de la stratégie du partenaire des ETI et PME ont conquis l'auditoire.

Président de Siparex, **Bertrand Rambaud** a accueilli les adhérents de LPFT pour la première des Rencontres de la Place.

Banque de France (février)

Pierre du Peloux était encore le Directeur régional d'un établissement dont chacun connaît le prestige du nom, mais que beaucoup connaissent finalement de façon très partielle alors que la Banque de France est aujourd'hui le pilier français de l'Eurosysteme.



Stratégie monétaire, stabilité financière et service économique à la collectivité sont les trois grandes missions de la Banque de France.

Barreau de Lyon (mars)

Nouveaux locaux et nouveau Bâtonnier en la personne de Maître **Farid Hamel** : deux bonnes raisons pour LPFT de rendre visite au deuxième Barreau français. En présence de Maître



Vincent Médail, correspondant de LPFT au Barreau, et de Maître **Alexis Chabert**, en charge de l'incubateur du Barreau.

LPFT a été reçu dans les nouveaux locaux du Barreau de Lyon qui ont été inaugurés le 7 juin dernier.

Bpifrance (juin)

Le nouveau Directeur régional **Jean-Pierre Bes** a reçu les adhérents de LPFT pour une découverte ou redécouverte des métiers de Bpifrance en termes de financements, d'innovation et d'international.



Avec son équipe, **Jean-Pierre Bes** a partagé sa vision de la région Auvergne-Rhône-Alpes et les missions de Bpifrance sur ce territoire.

Village by CA (juin)

Belle découverte de cet accélérateur créé par le Crédit Agricole Centre-est en compagnie de **Bernard Buisson** (DGA Crédit



Agricole Centre-est) et de **Sophie Bonhomme** (maire du village) avant une rencontre avec les start-ups Tilkee et Cadre de vie, résidents du village.

Le Crédit Agricole centre-est a créé son incubateur de start-up Village by CA il y a un an.

COMMENT S'Y RETROUVER DANS LA NÉBULEUSE DE LA FINANCE RESPONSABLE ?

C'est la question que s'est posée LPFT sur les pratiques visant à concilier performance économique et impact social, environnemental ou sociétal, alors que les investisseurs sont incités à intervenir sur ces thématiques et les entreprises aux prises avec leur politique de type RSE, avec objectifs et reportings. « Les intérêts des uns et des autres doivent s'aligner, d'où la création d'un groupe de travail réunissant des investisseurs et des sociétés émettrices. L'idée est de comprendre leurs attentes et de délivrer des informations utiles pour que chacun intègre ce que la notion très large de "finance responsable" recouvre pour en devenir un acteur averti », explique **Jacques-Henri Bouscayrol***, Directeur Administratif et Financier de Cfdp Assurances**. Par exemple, en matière de "décarbonisation" de l'économie, il faut faire en vert et avec tous !

Les objectifs du groupe de travail sont de développer le discernement sur les problématiques que soulève la finance responsable, d'améliorer la compréhension du fonctionnement de l'écosystème (dont celui des agences de notation extra-financières ou la labellisation des produits et des acteurs) et de fournir à terme un référentiel de véritables bonnes pratiques, tant pour les émetteurs que pour les investisseurs. Vaste programme.

***Jacques-Henri Bouscayrol** est co-animateur du groupe de travail avec **Denis Rodarie** (Siparex) et **Dominique Takizawa** (Institut Mérieux).

**Cfdp Assurances est l'acteur français indépendant de Protection juridique n° 1 en France.



LE GROUPE DE TRAVAIL "FINANCE RESPONSABLE"

Il va s'étoffer et comprend déjà aujourd'hui **Guillaume d'Arcy** (Laboratoires Aguettant), **Jacques-Henri Bouscayrol** (Cfdp Assurances), **Renaud Célié** (Apicil), **Marie-Christine Combes** (Adamas), **Emmanuel de Guibert** (Fondation Mérieux), **Isabelle Lhoste** (Finexfi), **Céline Rigaud** (CACE), **Denis Rodarie** (Siparex), **Cyril Tezenas** (Toupargel), **Béatrice Varichon** (LPFT), **Bruno de la Barre** (Banque Martin Maurel), **Dominique Takizawa** (Institut Mérieux) et **Emmanuelle Caratti** (GL events).

LE NEU CP, NOUVELLE VOIE DE FINANCEMENT DÉSINTERMÉDIÉ

Dans un environnement de marché attractif, de nouveaux outils de financement désintermédié sont à la disposition des émetteurs et des investisseurs. Derniers en date : le Neu CP et son petit frère le Neu NTM, très attractifs pour les sociétés cotées ou non, ou pour des acteurs publics, car faciles à mettre en place dans un contexte de taux très porteur.

En octobre 2018, Lyon Place Financière et Tertiaire abordera le marché du financement désintermédié qui se structure en offrant de nouveaux outils : durées plus larges, investisseurs davantage différenciés... Cette conférence sera organisée avec l'appui de Spread Research, unique agence de notation française, implantée à Lyon et membre de LPFT.

Qu'est-ce que le Neu CP ?

C'est un billet de trésorerie newlook, plus simple, plus souple et plus accessible. Il est né en 2016 sous l'égide du Comité de Place de Paris 2020. Objectif : mettre le marché français, principal marché de titres à court terme en zone euro, à la portée d'un plus grand nombre d'émetteurs en l'ouvrant aux entreprises de taille intermédiaire qui représentent une part importante de la croissance et de l'emploi.



Le marché des titres négociables à court terme Neu CP et à moyen terme Neu MTN offre un levier de diversification des sources de financement des émetteurs ainsi que des supports de placement à la disposition des investisseurs.

Pourquoi les ETI régionales devraient-elles s'y intéresser ?

Tout comme l'Euro PP, le Neu CP, le Neu NTM et le EMTN s'inscrivent comme une source de financement complémentaire au financement bancaire ; ce sont leurs durées qui varient. Ils peuvent répondre par exemple à des demandes bien spécifiques, comme les financements d'opérations de croissance externe. Quand elles choisissent cette stratégie de diversification, les ETI doivent se familiariser à une relation d'un nouveau type avec de nouveaux investisseurs, et notamment produire une documentation financière suivant des critères définis par la Banque de France, mais allégés pour mieux correspondre aux ETI.

NEU CP, NEU NTM OU EURO PP, EMTN : QUELLE PLACE DANS UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE ?

La conférence d'octobre prochain permettra aux entreprises, aux investisseurs et aux conseils de comprendre la place qu'est appelé à tenir le financement désintermédié dans l'offre générale, et d'en saisir les nuances pour permettre aux directeurs financiers de faire les meilleurs choix.

Il est à noter que des acteurs régionaux font partie des 107 émetteurs de Neu CP : Akka Technologies, BioMérieux, Michelin, Plastic Omnium, GL events, Schneider Electric, Seb. L'Encours de Neu CP corporate s'élève à 58 milliards d'euros (à fin mai 2018) et 48 % sont sans notation.

Les PME seront aussi intéressées par les aspects EuroPP et EMTN développés lors de la conférence qui s'adressera aussi aux émetteurs publics ou parapublics de la région (Conseil Régional, HCL, Mairie de Lyon...).

LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ PREND PLACE



Profondément attachés à leur région, Philippe Reviron et Charles Bernard sont prêts à déployer toute leur énergie pour mettre en relation les acteurs du tissu économique de ce vaste territoire et pour soutenir l'ensemble des initiatives visant à développer l'emploi.

La région BFC a créé sa Place en octobre 2017 et joue un rôle de catalyseur des énergies financières et tertiaires au service des entreprises sur un vaste territoire qui s'étend de Nevers à Belfort et de Sens à Mâcon. Interview de **Philippe Reviron***, cheville ouvrière du projet, et de **Charles Bernard****, son Délégué Général.



Qu'est-ce qui a motivé la création de Place Financière Bourgogne-Franche-Comté ?

Philippe Reviron & Charles Bernard : « Membre du Directoire de la Caisse d'Épargne, **Pierre-Yves Scheer** avait travaillé avec la Place Financière du Grand Ouest à Nantes. Il a souvent évoqué avec conviction et passion ce dispositif. Notre région – la 11^e de France, avec un PIB 4 fois inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes –, est confrontée à différentes problématiques : son étendue géographique, des bassins industriels très dispersés et une attirance naturelle vers les régions limitrophes. La maille régionale est apparue comme la plus pertinente pour atteindre la masse critique afin de devenir un levier financier auprès des entreprises en mobilisant les professions du chiffre et du droit. Nous sommes la troisième Place financière qui ne soit pas adossée à l'histoire d'une Bourse, ce qui permet de créer un modèle nouveau. »

Cette absence de proximité est-elle un handicap ?

« C'est moins facile, mais ce qui nous rassemble, c'est la conviction partagée qu'il y a une nécessité de fédérer l'ensemble de l'écosystème de la région pour créer de la valeur pour nos entreprises. Pour ce faire, la région a besoin de systèmes innovants qui soient connus donc utilisés. Le choix de notre gouvernance s'est porté sur une co-présidence incarnée par deux chefs d'entreprises emblématiques des deux anciennes régions : **Emmanuel Viellard** à Belfort, CEO du groupe LISI, et **Jean-Philippe Girard** à Dijon, Président du groupe Eurogerm. Par ailleurs, cette nouvelle place financière est placée sous le parrainage de la CCI de BFC. »

Comment s'est déroulé votre lancement ?

« Nous avons débuté la réflexion et lancé une étude d'opportunité en décembre 2016. Nous avons réussi à fédérer l'ensemble des acteurs de la finance dès le printemps 2017 avant la création de l'association en octobre. Nous ne sommes pas partis d'une page blanche car nous avons beaucoup échangé avec les Places de Nantes, Lyon et Lille. D'ailleurs, nous tenons à les remercier pour leur grande disponibilité. »

Quelle était la nature de ces échanges ?

« Tous ces modèles sont assez différents et il était important pour nous de bien comprendre leur fonctionnement et leur façon de travailler. Nous y avons pioché quelques idées que nous avons traduites dans notre culture et nos caractéristiques. Si nous nous rejoignons

sur la finalité de notre mission, Lyon a forcément un fonctionnement propre car la Place bénéficie d'une grande diversité d'acteurs de qualité à portée de mains. »

Qu'avez-vous déjà entrepris ?

« Quatre commissions de travail ont été mises en place : financements, gouvernance, garanties et formation. En matière de **financements**, nous rencontrons les fédérations professionnelles pour faire émerger les besoins et réfléchissons sur les solutions à apporter. La **gouvernance** répond à la problématique de l'isolement du chef d'entreprise de PME. Nous allons apporter des pistes à ces patrons, notamment via des témoignages de leurs pairs qui sont passés à une gouvernance ouverte. Concernant les **garanties**, nous dressons une cartographie de l'existant sur tout le territoire et nous travaillons sur la caution du dirigeant avec l'idée de renforcer un fonds régional sur la garantie et de l'adresser aux chefs d'entreprises. Enfin, nous proposons deux niveaux de **formation** financière, l'un pour les PME et l'autre dédié aux entreprises plus importantes et mieux structurées. »

Avez-vous le sentiment de faire partie d'une communauté de Places ?

« Nous avons répondu présents à l'invitation de **Philippe de Portzamparc**, coordinateur des Places Financières régionales, à un rassemblement organisé au mois de mai dernier chez Paris Europlace. Nous avons constaté à quel point les acteurs des Places financières se connaissent très bien et nous avons été parfaitement intégrés, ce qui a permis de nourrir de nombreux et riches échanges. Des volontés de travailler ensemble se sont créées, dont celle avec le Président **Jean-Pierre Lac** de LPFT sur son idée de créer un renforcement des fonds propres de nos petites entreprises car leur bas niveau est un véritable handicap. »

*Après des fonctions de Directeur des Entreprises et de l'Économie sociale, puis Directeur de Projets, **Philippe Reviron** est aujourd'hui en charge des Partenariats, de l'Innovation et des Entreprises au sein de la Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté.

****Charles Bernard** a notamment été P-DG du Groupe Fil et Directeur de réseau Entreprendre en Franche-Comté.



LA LETTRE D'INFORMATION

Lyon Place Financière et Tertiaire

Palais du Commerce

Place de la Bourse – 69002 Lyon

Tél. 04 78 37 62 30

lpft@lyon-finance.org - www.lyon-finance.org

[@lpft-officiel](https://twitter.com/lpft-officiel) [lyon-place-financiere-et-tertiaire](https://www.linkedin.com/company/lyon-place-financiere-et-tertiaire)

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lac

Comité de rédaction : Jean-Pierre Lac, Béatrice Varichon

Rédaction : Charly Cordenod et Benoît Goiset (agence YESWECOM)

Crédit photos : LPFT, fotolia.